

## Conditions d'admission

### MASTER 1

Titulaire d'une licence en droit ou en AES (ou diplôme équivalent).

### MASTER 2

Les candidats doivent :

- être titulaire d'un Master 1 en Droit public (ou tout autre diplôme de même niveau, éventuellement admis en équivalence : maîtrise en Droit ou AES, Master 1 Géographie et aménagement du territoire, Master IUP Aménagement et développement territorial, diplôme d'IEP...).

OU

- détenir une formation et une expérience dans la gestion des collectivités territoriales ou de l'administration d'Etat, attestées par une carrière professionnelle et un emploi de responsabilité. Aucun diplôme de l'enseignement supérieur n'est alors exigé mais une aptitude à suivre un enseignement universitaire est évidemment souhaitable.

L'admission en M2 n'est pas automatique. Chaque candidature fait l'objet d'une demande accompagnée d'un dossier individuel (CV + lettre de motivation).

Le nombre de places est limité à 20 environ.

## Renseignements

SCOLARITÉS DE L'UFR DROIT ÉCONOMIE GESTION

Du lundi au vendredi - 10h00 - 11h30 / 13h45 - 15h15

### POUR LE MASTER 1

scolarite.droit@univ-pau.fr

Tél : 05 59 40 80 80 ou 80 81

### POUR LE MASTER 2

masters2.ufrdroit@univ-pau.fr

Tél : 05 59 40 80 82 ou 80 86

### CO-RESPONSABLES DU MASTER :

M. Jean GOURDOU - Professeur de Droit public

M<sup>me</sup> Maylis DOUENCE - Maître de conférences en Droit public

## Inscriptions

### POUR LE MASTER 1

Le dossier d'inscription est disponible à la scolarité ou téléchargeable dès le mois de juin sur le site : <http://ve.univ-pau.fr/live/inscriptions>

- La 1<sup>ère</sup> période d'inscription a lieu la première quinzaine de juillet.
- La 2<sup>e</sup> période a lieu la première quinzaine de septembre.

### POUR LE MASTER 2

- Les dossiers de candidature sont disponibles au mois de mai.
- Les candidatures sont prises au service de la scolarité des M2 avant le 1<sup>er</sup> juillet pour les étudiants et en septembre pour les professionnels.
- Les candidats sont informés durant la première quinzaine de juillet de la suite donnée à leur demande (acceptation, refus ou inscription en liste complémentaire).
- Les inscriptions définitives sont prises fin septembre, début octobre sur rendez-vous.

## UFR DROIT, ÉCONOMIE, GESTION Master Droit public

### Parcours

# Cadre territorial

<http://ufr-droit-eco-gestion.univ-pau.fr/live/droit-public>

LE MASTER CADRE TERRITORIAL A UNE FINALITÉ PROFESSIONNELLE : la formation des cadres compétents dont les collectivités territoriales (communes, "interco", départements, régions) ont besoin pour exercer leurs responsabilités.

CE MASTER EST MIS EN ŒUVRE EN RELATION ÉTROITE AVEC LES INSTITUTIONS TERRITORIALES CHARGÉES DU RECRUTEMENT ET DE LA GESTION DES PERSONNELS TERRITORIAUX (notamment le CDG 64 : Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques). Cela permet :

- de proposer une formation réellement adaptée aux besoins des collectivités,
- de faciliter les contacts pour les projets, les stages et un emploi futur.

EN MOYENNE, 75 À 80 % DE NOS ÉTUDIANTS TROUVENT LEUR 1<sup>er</sup> EMPLOI EN MOINS D'UN AN APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER, majoritairement dans la fonction publique territoriale en tant que : juriste, responsable des affaires juridiques, directeur des ressources humaines, responsable des marchés publics et de l'urbanisme, responsable du service économique...

(Source : UPPA Observatoire des étudiants - <http://ode.univ-pau.fr/live/>)

#### LE MASTER CADRE TERRITORIAL VISE :

- des étudiants diplômés d'une licence désireux de se spécialiser pour une carrière dans la fonction publique territoriale,
  - des professionnels, fonctionnaires et agents des collectivités territoriales ou de l'Etat, souhaitant approfondir leurs connaissances en Droit au titre de la formation permanente.
- Cette mixité facilite une meilleure connaissance des réalités locales et des problématiques concrètes rencontrées par les collectivités. Elle permet aussi aux étudiants de créer d'emblée des liens avec le milieu professionnel local.

#### CETTE MIXITÉ SE RETROUVE POUR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE FORMÉE :

- d'universitaires proches du monde local et spécialistes du droit des collectivités territoriales (participant au programme de recherche en Droit local du centre Pau Droit public)
- de professionnels et responsables territoriaux.

**CE PARCOURS BÉNÉFICIE D'UNE LONGUE EXPÉRIENCE :** il succède au Master Administration des collectivités territoriales et, avant lui, au DESS Administration locale créé dans les années 80.

#### LA FORMATION LARGEMENT REFONDUE PROPOSE :

- de nouveaux enseignements indispensables dans la vie locale,
- une professionnalisation accrue de ses enseignements,
- en M1, la réalisation concrète de A à Z d'un projet, encadré par un tuteur,
- en M2, un stage de longue durée...

## Débouchés

- Les diplômés du Master répondent au profil d'un cadre administratif polyvalent, en poste dans une collectivité territoriale ou une intercommunalité. Ce profil implique une compétence générale dans tous les domaines de la vie locale (questions juridiques, gestion des personnels...) et une capacité à seconder l'exécutif élu (maire, président d'interco) dans l'exercice de ses fonctions.
- Les diplômés du Master présentent de préférence le concours d'attaché territorial en suivant en parallèle ou ultérieurement la préparation au concours (DU Attaché). Ils peuvent aussi présenter les concours de l'administration d'Etat (Instituts régionaux d'administration...).

## Organisation de la formation

- Les 2 années de master sont complémentaires et amènent du Droit public général vers les questions spécifiques aux collectivités territoriales.
- Les enseignements sont dispensés sous 2 formes : les cours et les directions d'étude et de recherche (D.E.R.) qui permettent, en petits groupes et par séance de 2 ou 3h, d'approfondir et de traiter des cas pratiques grâce à l'intervention de professionnels et d'aborder les sujets sous un angle transversal.
- Les enseignements se spécialisent au fil des 3 semestres d'enseignement (M1 S1 et S2, M2 S1) pour préparer au semestre de stage en collectivité (M2 S2). Ce stage d'une durée de 6 mois minimum permet d'être investi d'une véritable mission et de suivre l'intégralité d'un projet au sein de la collectivité d'accueil.

## Programme de la formation

1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
<b>SEMESTRE 1</b>	<b>SEMESTRE 3</b>
2 unités d'enseignement composées de cours et de DER (direction d'études et de recherche) + 1 unité pour l'apprentissage des démarches administratives et de la méthodologie de projet + 1 unité d'enseignement en langue vivante <ul style="list-style-type: none"><li>• Environnement institutionnel</li><li>• Compétences des collectivités territoriales et des intercommunalités</li><li>• Fiscalité locale (présentation générale)</li><li>• Gestion publique (éléments)</li><li>• Fonction publique (grands principes)</li><li>• Gestion des ressources humaines (éléments)</li></ul>	3 unités d'enseignement composées de cours et de DER + 1 unité de séminaires d'actualité + 1 unité de langue vivante <ul style="list-style-type: none"><li>• Finances publiques locales</li><li>• Contrôle de gestion</li><li>• Droit public économique (problématiques locales)</li><li>• Gestion du patrimoine des collectivités locales</li><li>• Développement local</li><li>• Fonction publique territoriale</li><li>• Gestion des ressources humaines territoriales</li><li>• Sociologie des institutions locales</li><li>• Relations citoyens / administrations locales</li></ul>
<b>SEMESTRE 2</b>	<b>SEMESTRE 4</b>
3 unités d'enseignement composées de cours et de DER + 1 unité consacrée à la conduite d'un projet tutoré + 1 unité de séminaires d'actualité + 1 unité de langue vivante et informatique <ul style="list-style-type: none"><li>• Droit de l'urbanisme</li><li>• Droit de l'environnement</li><li>• Politique de la ville</li><li>• Gestion des services publics locaux</li><li>• Contrats publics locaux</li><li>• Pouvoirs de police</li><li>• Responsabilités locales</li></ul>	Ce semestre est consacré au stage de 6 mois en collectivité. Un suivi du stage et de l'actualité des collectivités est assuré tout au long du semestre.